



Serge Pisapia
L.L.M., C.Med., C. Arb.

Avocat
Mediateur agréé
Arbitre agréé

MÉDIATIONS

2019

1. Différends relativement au paiement du solde contractuel et de multiples demandes de travaux supplémentaires et réclamations liées au retard dont totalisant 30M\$ en demande et une pénalité pour retard de 30M\$ en défense entre un entrepreneur-général, sa caution, une ville et ses professionnels, relativement à la construction d'un centre sportif.
2. Différends d'une valeur de 15M\$ entre un entrepreneur-général et un société de transport métropolitaine et ses ingénieurs-conseils relativement à des travaux de construction d'un puits de ventilation de métro.
3. Différend de 12M\$, opposant une entreprise de construction et une ville, relativement à des changements et frais de retard résultant de la construction, en mode design-construction, d'un centre sportif.
4. Réclamations croisées totalisant 10M\$ entre un entrepreneur général, son sous-traitant d'acier et ses propres sous-traitant et ingénieurs concepteurs relativement aux opérations de lancement d'un pont en acier faisant partie d'un projet d'autoroute.
5. Deux litiges (8M \$) opposant une ville et un entrepreneur général suite à la construction d'un bâtiment à vocation culturelle et d'un édifice patrimonial.
6. Litige de 5M\$ impliquant une entrepreneur-général, un CEGEP et 5 mises en cause depuis 6 ans relativement à des frais de retard résultant des travaux d'agrandissement et de rénovation d'un bâtiment existant
7. Différend (4M \$) opposant un entrepreneur général et un propriétaire privé résultant de la construction d'un hôtel de luxe.
8. Réclamation de 3.5M\$ d'un entrepreneur-général contre un ministère fédéral relativement à des travaux additionnels et des frais d'impact encourus lors de la construction d'un hôpital pour vétérans.
9. Deux (2) différends d'une valeur totale de 3M\$ opposant un syndicat de copropriétaires et un promoteur d'une part et ce même promoteur et son entrepreneur-général et ses professionnels d'autre part pour vices de construction.
10. Litige de 2.5 M \$ opposant un fabricant de structure d'acier et son sous-traitant en érection résultant de travaux supplémentaires, pertes de productivité et frais de prolongation encourus lors de l'installation de mégafermes composant la structure d'un centre de congrès dans le Centre-ville de Montréal.
11. Multiples réclamations totalisant 2.3M \$ entre un promoteur immobilier et un entrepreneur-général relativement à des déficiences et retard d'exécution dans la construction d'un centre d'achats dans la région de Montréal.

MÉDIATIONS

12. Conflit entre un entrepreneur-général et un donneur d'ouvrage public relativement à une réclamation de 2M \$ pour travaux supplémentaires et frais de retard résultant de l'exécution d'un contrat de réaménagement d'un bâtiment institutionnel à Montréal.
13. Litige de 2M \$ multipartite impliquant un sous-traitant, un entrepreneur-général, une commission scolaire, une ville et leurs assureurs respectifs relativement à la construction d'une piste d'athlétisme.
14. Entre une société immobilière, une firme de génie-construction et trois entrepreneurs généraux relativement à un litige de 2M \$ résultant de travaux de revêtement et pavage des stationnements intérieurs de deux édifices du centre-ville de Montréal.
15. En cours de projet d'agrandissement d'une usine d'eau potable en opération, relativement à une liste de sujets contentieux (2M\$) non réglés entre un entrepreneur-général et une ville.
16. Entre un entrepreneur général et un propriétaire parapublic afin de résoudre leur conflit (1.9M \$) relatif à des travaux de consolidation de façade d'un édifice à bureaux du centre-ville de Montréal.
17. Litige (1.5M\$) entre un syndicat de copropriétaires, le promoteur d'un projet d'habitations, son architecte et leurs assureurs respectifs pour vices de construction affectant l'enveloppe du bâtiment.
18. Plusieurs différends totalisant 1.5M\$ entre un entrepreneur-général et une commission scolaire suite à la construction de deux nouvelles écoles.
19. Entre un entrepreneur-général et une ville relativement à un différend (1.5M\$) composé de réclamations pour travaux additionnels et des frais de retard encourus sur un projet d'agrandissement et de rénovation d'un aréna sportif.
20. Entre un entrepreneur général et un donneur d'ouvrage public relativement à une réclamation de 1.4 M \$ résultant de frais de retard dans la réalisation d'un projet hospitalier.
21. Entre un entrepreneur-général et un corps public relativement à une réclamation de 1.3M \$ pour travaux supplémentaires et frais de retard résultant de la construction d'un nouvel édifice institutionnel à Montréal.
22. Entre un entrepreneur en mécanique industrielle et une multinationale industrielle relativement à un différend de plus de 1M\$ résultant de travaux réalisés à temps et matériel sur un projet de sables bitumineux en Alberta.
23. Réclamations pour travaux supplémentaires au montant de 1M\$ d'un fournisseur et sous-traitant contre une firme de montage de structures d'acier relativement à la rénovation d'un pont.
24. Réclamation (1M\$) contre un assureur-responsabilité professionnelle relativement au design défectueux d'une structure de béton servant comme équipement de traitement environnemental.
25. Entre une firme créatrice d'évènements et de projets spéciaux et son entrepreneur et professionnel relativement à une installation dans un hôpital.
26. Différend de 1M\$ entre une société de la couronne fédérale et un entrepreneur-général et son soustraitant relativement à des travaux de réfection de façade d'un bâtiment militaire.
27. Différend (1M\$) entre un sous-traitant et le consortium chargé de construire un hôpital universitaire en mode PPP à Montréal.
28. Réclamations respectives totalisant 1M\$ entre un entrepreneur-général et une commission scolaire relativement au retard dans le parachèvement des travaux d'un centre sportif dans Lanaudière.
29. Entre un entrepreneur général et un CEGEP à Montréal relativement à un différend (600K\$) résultant d'une réclamation pour frais de retard ainsi qu'une réclamation d'un sous-traitant pour des travaux supplémentaires et des frais d'impact.

30. Différend (500K\$) entre un entrepreneur-général et son sous-traitant en démolition relativement à la portée de travaux de désamiantage dans un CHSLD de Laval.
31. Réclamation (500K\$) d'un entrepreneur-général contre une coopérative communautaire pour frais de retard dans la construction d'un centre communautaire d'une valeur de 5M\$ dans la région de Gatineau.
32. Différend (500K\$) entre un entrepreneur-général et une Ville relié à l'exécution des travaux de construction de son nouvel Hôtel de ville. Le différend portait sur certains changements apportés au contrat de même que sur leur impact sur l'échéancier et le prix du contrat.
33. Différend (500K \$) entre un grand donneur d'ouvrage public québécois et un entrepreneur relativement à des travaux de finition dans un projet d'infrastructure de la Baie James.
34. Entre les administrateurs d'un syndicat de copropriété et leur assureur relativement à une réclamation (450K \$) suite à un sinistre par le feu.
35. Réclamation (400K \$) pour perte de productivité et travaux supplémentaires d'un entrepreneur-général contre un ministère fédéral suite à des travaux de réfection d'un quai maritime dans le Vieux-Montréal.
36. Litige de 350K \$ entre un grossiste de fruits de mer et une entreprise en réfrigération relativement à des vices de design et d'installation d'un système complexe de réfrigération.
37. Deux (2) différends totalisant 330K \$ entre l'entrepreneur-général et le donneur d'ouvrage relativement à la réfection du pont Macdonald-Cartier entre Ottawa et Gatineau.
38. Réclamation pour coûts d'impact et perte de productivité (250K\$) d'un entrepreneur électricien à l'encontre d'un donneur d'ouvrage public relativement à des travaux de rénovation à l'intérieur d'un centre de détention de Montréal.
39. Différend (250K\$) entre un entrepreneur-général et un Cegep relativement à des frais de retard résultant des travaux de rénovation (4M\$) d'une salle de spectacle.
40. Entre un réseau de transport, ses professionnels et l'entrepreneur général relativement à des déficiences évaluées à approximativement 200 K \$ en lien avec des travaux de chemin de fer.
41. Conflit entre deux actionnaires d'une entreprise de construction et la compagnie de cautionnement de cette dernière.
42. Entre un fournisseur de services professionnels de gestion de projet et un musée relativement à des services additionnels de 200K\$ réclamés suite à des changements et une prolongation du projet.
43. Réclamation (200K\$) d'une firme de génie-conseil contre le Ministère des Affaires Étrangères du Canada pour des travaux additionnels de design relativement à la construction d'une ambassade canadienne.
44. Réclamation (200K\$) pour frais de retard d'un entrepreneur en maçonnerie contre un donneur d'ouvrage public relativement aux travaux de réfection de l'entrée principale d'un centre de détention à Montréal.
45. Différend opposant un entrepreneur-général à donneur d'ouvrage public du gouvernement québécois relativement à des frais de retard encourus dans un projet de rénovation de prison à St-Jérôme, Québec.
46. Conflit résultant d'un contrat de type clé en mains entre un entrepreneur général et un maître d'ouvrage public relativement à la construction d'installations aéroportuaires dans le Grand Nord québécois.
47. Entre une firme d'ingénierie-construction et un donneur d'ouvrage institutionnel, à Montréal, dans la négociation d'une réclamation en remboursement de frais supplémentaires encourus par le constructeur, suite à un retard dans le parachèvement d'un projet de structure souterraine d'une valeur approximative de 15M \$.